



Bureau - Covid 19 - Visio

Réunion du Mercredi 22 Avril 2020

Ouverture de la séance à 16 h 05.

Présents en visio-conférence : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, M. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, M. DEVAUX Alain, Trésorier Général, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, Vice-présidents délégués. Mme DELARUE Nicole, MM. HUCHE Michel, LE NAHEDIC Claude, membre.

Assistent à la réunion en visio-conférence : M. COLARD Sébastien, Responsable Administratif et Financier, M. LOUVET David, Directeur Technique Régional.

Avant de commencer cette réunion, le Président Régional, M. Jean Claude LECLERC remercie les membres du Bureau d'être présents et d'avoir réussi à se connecter en visio-conférence.

I) - Informations Nationales

Le Président Régional relate les discussions échangées avec le Président de la FFC :

- Arrêt des manifestations jusqu'au 1^{er} Juin : Décision de la FFC
- Arrêt des rassemblements jusqu'au 14 Juillet : Décision Gouvernementale.

La FFC fait tout auprès du Ministère des Sports pour reprendre les épreuves avant le 15 Juillet, au moins au niveau départemental, Minimes, Cadets. La FFC souhaite également une reprise des entraînements individuels au 11 Mai 2020. Le problème se pose pour les épreuves Elites Nationales qui drainent un public plus nombreux.

Le Président, Jean Claude LECLERC, se pose la question de l'intérêt de tenir un Championnat de France de l'Avenir fin Juillet alors qu'une reprise des compétitions est pour le moment prévue mi-juillet. Il s'interroge également sur la tenue des Championnats Régionaux le 24 Octobre. Cette date est tout de même tardive.

La FFC a augmenté les quotas, notamment sur le Championnat de France de l'Avenir. La question se pose pour la trésorerie du Comité de Normandie, comme beaucoup d'autres Comités. Michel Huché propose alors d'une possible participation des clubs et/ou coureurs. Le débat s'installe sur les déplacements pour les championnats de France. Quid des disciplines, nombre de sélectionnés, lieu de rendez-vous ...

II) - Championnats de France (Toutes disciplines)

A l'heure actuelle, la FFC propose les championnats suivants :

- Championnat de France Route Elite : Report au 21 - 23 Août 2020.
- Championnat de France Route Avenir : Maintien du 29 Juillet au 02 Août.
- Trophée de France Jeunes Cyclistes : Annulé et reporté en 2021.
- Championnat de France BMX : Report au 16 - 18 Octobre 2020.
- Championnat de France VTT : Report à l'étude
- Trophée de France Jeunes Vététistes : Maintien du 02 au 06 Août 2020.
- Championnat de France Piste : Maintien du 08 au 15 Août 2020.

Le Comité se réserve pour le moment d'une décision trop hâtive pour déplacer ou non des équipes. Il y a encore trop d'inconnues et des mesures Gouvernementales et Fédérales vont arriver dans les prochains jours.

III) - Championnats de Normandie (Toutes disciplines)

La volonté du Comité de Normandie est de maintenir les championnats régionaux, toutes disciplines et toutes catégories, si les clubs peuvent les organiser. Cela en espérant que la saison reprenne mi-juillet.

David LOUVET évoque une discipline qui serait équitable pour tous les licenciés : le CLM.

Jean Claude LECLERC propose de tenir le TRJC fin Août, en semaine, pour ne pas surcharger les épreuves déjà inscrites le week-end. Nicole DELARUE fait remarquer du risque possible de bénévoles travaillant en semaine.

A ce jour, les organisateurs des championnats suivants souhaiteraient un report :

- Championnat de Normandie Elite (1 - 2 - Espoirs)
- Championnat de Normandie de l'Avenir
- Championnat de Normandie des 3^{ème} Catégorie
- Championnat de Normandie Départementaux et Masters
- Championnat de Normandie TRJC
- Championnat de Normandie VTT et TRJV

Il reste en suspens pour le moment, le Championnat de Normandie BMX et Piste. Le Comité va se rapprocher des responsables de ces commissions, ainsi que des clubs organisateurs.

Jean Claude LECLERC demande aux Présidents Départementaux s'ils ont commencé à étudier une possible date pour le Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes. La réponse est « non » pour le moment, car il y a une incertitude au niveau de la date de reprise des compétitions.

David LOUVET propose d'organiser le TRJC aux vacances de la Toussaint pour une équité vis-à-vis de tous les licenciés concernés et une souplesse d'organisation.

IV) - Finances et Statistiques

Sébastien COLARD fait un point au niveau des statistiques connues à ce jour (Annexe 1).

Le Comité de Normandie recense 5 969 licenciés répartis de la façon suivante :

- Calvados : 987
- Eure : 1 040
- Manche : 1 513
- Orne : 750
- Seine Maritime : 1 679

Il y a un recul de 872 licences par rapport au chiffre final de 2019, ce qui est expliqué par la crise Covid-19 en partie. Certains clubs déposent encore des licences ou des documents manquants lors de la demande initiale. La barre des 6 000 licenciés est possible. Au niveau des courses, c'est un nombre de 358 manifestations qui sont concernés par la période du 13 Mars au 14 Juillet par un arrêt à leur date initiale, sur un total de 650 courses. Seules 36 courses pour le moment, devraient être reportées, selon les organisateurs qui ont été sondés par le Comité. Il reste encore des réponses à arriver.

Pour la partie finance, un état prévisionnel est lu après réajustement suite aux déclarations du Président de la République le 13 Avril dernier et aux mesures fédérales. Un déficit de 67 000 € est annoncé pour le moment (Annexe 2). Si le Comité de Normandie ne se déplace pas sur tout ou partie des championnats de France, tout en faisant très attention à ses dépenses, cette perte peut être descendue à 18 000 € (Annexe 3).

Voici les mesures réalisées par le Comité :

- Encaissement du solde du mécénat FFC - LNC de 2019.
- Validation de la demande de chômage partiel pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin.
- Envoi d'un courrier aux principaux fournisseurs avec des contrats annuels pour demander un geste commercial (Assureurs, Entreprise de nettoyage des locaux, location de machine à affranchir, gestion du site internet).

D'autres mesures sont à l'étude pour diminuer le déficit.

Pour la trésorerie du Comité, un plan de trésorerie a été établi et envoyé à la FFC. Une étude est également en cours pour l'obtention d'un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) auprès de la banque du Comité. Cette mesure a été annoncée dans la 1^{ère} allocution du Président Macron pour venir en aide aux professionnels en difficulté de trésorerie. Ce dispositif est applicable du 16 Mars 2020 au 31 Décembre 2020.

Le paiement des factures par les clubs est suivi quotidiennement par le Responsable Administratif et Financier. Le prochain délai de paiement a été fixé au 10 Mai. Passé cette date, les clubs qui n'auront pas payé leur facture se verront recevoir un rappel. Le Trésorier Général interviendra également auprès de ces clubs.

V) - Informations aux Clubs débiteurs

L'ensemble des clubs du Comité de Normandie paye de façon régulière, même actuellement. Cependant, le Comité connaît 6 clubs débiteurs, dont la situation demande plus d'attention. Ces clubs ont été relancés individuellement par le Responsable Administratif et Financier, ainsi que le Trésorier Général.

Le Responsable Administratif et Financier souhaite qu'un rendez vous soit pris entre le Comité (Président, Secrétaire, Trésorier) et les clubs (Président, Trésorier) début Septembre pour faire un point complet de la situation avec documents à l'appui (Relevé bancaire au 31 Août 2020, Bilan 2019, Budget 2020, Budget 2021 préparé). Le but de ce rendez vous est de planifier un calendrier de paiement à court terme pour que le Comité de Normandie récupère son dû.

Un deuxième club est en cours de demande d'injonction de payer. La procédure prend un peu plus de temps à cause de la crise sanitaire qui ralentit les échanges Comités - Tribunal.

VI) - Questions Diverses

- Michel HUCHE demande où en est le point avec l'assureur Fédéral, Axa Gras Savoye. Sébastien COLARD lui répond que la FFC a récupéré quasiment l'intégralité des éléments régionaux pour négocier. La négociation a commencé il y a 1 semaine, concernant l'assurance des véhicules et licenciés. L'assureur n'est pas fermé à la négociation.

- Claude LE NAHEDIC demande si la FFC peut décaler d'un mois (fin Septembre) le comptage des licences 2020, si certains championnats sont décalés dans la saison.
- Bernard SINEUX demande aux Présidents de Départements s'ils ont complété leur dossier de subvention ANS, car trop peu de dossiers ont été complétés à la date d'aujourd'hui. Le chiffre est même inférieur à celui de l'an passé. Les Présidents Départementaux lui répondent que c'est en cours.
- Jean Pierre HENRY demande s'il est possible d'avoir un pré-calendrier pour la deuxième partie de saison, afin de caler les reports de courses pour ne pas gêner les courses déjà existantes.
- Jean Pierre HENRY demande s'il y a des informations sur la Route de l'Ouest Féminine. Pour le moment, seules 2 manches devraient avoir lieu. Bernard SINEUX se rapproche de la responsable et va tenir le Comité au courant.

Après une visio-conférence riche en échanges, le Président Jean Claude LECLERC propose de faire une nouvelle réunion de Bureau le mercredi 06 Mai, à 16h.

Fin de réunion 18h30

Le Secrétaire Général
Bernard Sineux